

draient une plus value énorme, par la découverte de la chrysotile et du mercure.

Car, je ne partage nullement l'avis du Dr Reed, lorsqu'il veut que le gouvernement vende "*ses terrains amiantifères au prix de \$1.00 l'acre.*"

Il est de ces terrains qui valent plus de \$1.000 l'acre: voire ceux de Thetford par exemple. Les compagnies qui en font l'exploitation ont acquis pour quelques centaines de piastres, ces rochers dont l'Etat était heureux de se débarrasser, et qui ne se vendraient pas aujourd'hui, à moins de plusieurs centaines de mille piastres. Les six mille acres de la compagnie minière de Colraine se trouvent dans les mêmes conditions. Vendus à raison de \$1.00 l'acre, soit \$6,000 pour le tout, il y a encore peu d'années, ils valent, le tout ensemble, et presque sans exploitation, déjà plus d'un million de piastres.

On va crier à la spéculation, de la part du gouvernement! Et pourquoi le gouvernement ne tirerait-il pas parti de ses biens? Pourquoi ne mettrait-il pas à l'enchère des mines d'amiante comme il fait des limites à bois, comme il fait de ses mines de phosphate? Qui l'empêcherait d'exploiter ou d'affermir ses mines de mercure? comme cela se pratique en Autriche, en Espagne et en d'autres Etats de l'Europe?

A mon humble avis, il est d'urgence que le gouvernement se renseigne sans tarder, sur l'étendue des gisements amiantifères et de mercure des cantons de l'Est et des profondeurs des comtés de la rive sud, sur leur richesse probable, sur leur position géographique en rapport avec les voies de communication, etc., etc.